

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4181**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut polytechnique LaSalle Beauvais, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (DGER) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur Général de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (DGER)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie, 21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts, 221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture, exerce son activité dans les entreprises et les filières agricoles et agro-alimentaires.

Il remplit des fonctions de direction, de gestion, de marketing, de recherche et développement, de production, de contrôle qualité, d'achat, de logistique, de responsable de projet, de conseil et de commercialisation.

La certification comme ingénieur implique, selon les références de la CTI, la validation des qualités suivantes :

- 1 - Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
- 2 - Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
- 3 - Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
- 4 - Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
- 5 - Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
- 6 - Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
- 7 - Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Spécificités de l'ingénieur de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais :

- Par sa formation durant cinq ans sur un campus qui permet des relations fortes entre les élèves, une activité associative intense, ainsi que des travaux spécifiques, il a acquis un sens du travail en équipe et s'insère facilement dans un projet multidisciplinaire ;
- Conformément au projet de formation humaine globale de l'Ingénieur LaSalle Beauvais, il joint à une formation supérieure de qualité reconnue par les professionnels, un projet humaniste qui éveille son sens des responsabilités individuelles et collectives, professionnelles et citoyennes.

Capacités spécifiques attestées de l'ingénieur de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture :

- Il est capable de mobiliser un large champ de compétences en sciences agronomiques et agroindustrielles dans leurs dimensions scientifiques et techniques, de marché et d'organisation. Il dispose d'une solide expérience en agriculture et d'une bonne culture agronomique.
- Il a acquis des outils méthodologiques pour analyser des systèmes complexes, tirer des diagnostics de situations comportant autant des éléments techniques exigeant d'utiliser de larges ressources scientifiques que des caractéristiques humaines, sociales et relationnelle, demandant connaissance de soi, de la société et de l'économie.
- Il utilise les outils et les méthodes de l'ingénieur adaptés au monde du vivant en disposant d'une culture humaniste et de l'ouverture apportée par les sciences humaines.
- Il est capable d'accompagner le développement ou de développer des activités dans les filières agricoles, végétales ou animales, agroindustrielles, ou dans les services connexes en prenant en compte l'ensemble des aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux dans un contexte fluctuant et complexe.
- Il se préoccupe de la durabilité des effets de ses actions et pense le développement technologique et économique dans l'esprit du développement durable, de la responsabilité et de l'éthique. Il apprécie le besoin de codes de conduite professionnelle.
- Il est capable d'intervenir dans un contexte international et connaît deux langues étrangères dont l'anglais qu'il maîtrise pour un usage professionnel.
- Il est apte à mobiliser des compétences expertes dans le domaine professionnel correspondant à un des six domaines

d'approfondissement ci-après qu'il étudié et dans lequel il a réalisé un mémoire d'ingénieur.

1- Agroécologie, sols, eau et territoires :

Ce parcours professionnalisant permet d'exercer un métier en rapport avec la gestion de l'environnement dans les territoires ruraux ou à l'interface avec ces territoires. De l'évaluation des risques environnementaux à l'écologie appliquée, de l'économie des services écosystémiques à l'acquisition des réglementations de base, de la gestion des bassins versants au traitement des eaux, les enseignements proposés préparent les futurs gestionnaires à la nécessaire multidisciplinarité des emplois visés. L'unité territoriale sur laquelle les élèves travaillent est le bassin.

2 - Agronomie et territoire

Les évolutions de l'environnement économique et des attentes sociales, relayées par les transformations des marchés et des filières et celles des politiques publiques et de la réglementation, imposent une adaptation permanente des systèmes de production. Dans ce contexte, ce parcours professionnalisant permet d'exercer un métier proche de la production agricole dans le domaine des productions végétales de plein champ. Le champ d'action se situe en premier lieu au niveau du bassin d'approvisionnement d'une entreprise de transformation ou de collecte de produits agricoles à destination alimentaire ou non-alimentaire. De ce fait, il intègre aussi les niveaux inférieurs de l'exploitation agricole et de la parcelle.

3- Enjeux et défis des productions animales

Pour rester concurrentiels, les éleveurs sont amenés à modifier leurs techniques d'élevage et à acquérir de nouveaux équipements. Ils doivent pouvoir bénéficier des dernières innovations en alimentation, santé animale, génétique, etc. Les filières ont besoin d'ingénieurs qui connaissent bien les productions animales et soient capables de concevoir et d'accompagner la mise en place de modes de production adaptés et viables sur le plan économique et correspondant aux attentes sociétales.

4 - Gestion et conseil

Ce domaine d'approfondissement fournit aux élèves ingénieurs une formation aux outils et méthodes de la gestion d'entreprise au sens large pour qu'ils soient capables de piloter un centre de profit, de créer ou reprendre une entreprise au sein du monde agricole ou agroalimentaire et d'en assurer le développement, de conseiller les chefs d'entreprise dans leurs choix de stratégie, d'organisation et de gestion pour en optimiser le fonctionnement et en assurer la pérennité, de développer l'équipement des entreprises en outils et solutions de gestion.

5 - Marketing et développement commercial

Dans un contexte concurrentiel fortement évolutif, les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, de l'agro-industrie et des services ont besoin d'ingénieurs capables d'appréhender les enjeux d'une évolution rapide des environnements commerciaux et technologiques à l'échelle internationale. L'ingénieur doit être en mesure d'analyser la situation de l'entreprise et de proposer et mettre en œuvre des solutions opérationnelles. Ce domaine d'approfondissement forme des ingénieurs commerciaux et marketing opérationnels, capables de mettre en œuvre leurs acquis pour répondre aux demandes de l'entreprise.

6 - Organisation industrielle en industrie alimentaire

Les jeunes ingénieurs acquièrent les connaissances théoriques nécessaires et le savoir-faire de l'application pratique de ces connaissances à un projet concret émanant de l'industrie. Il s'agit le plus souvent de la résolution d'un problème technico-organisationnel. Ces compétences offrent des débouchés dans l'ensemble du secteur industriel agro-alimentaire, de la PME familiale au grand groupe international, de l'entreprise de première transformation jusqu'à l'entreprise de production de produits élaborés. Le type de fonction accessible au terme de cette formation couvre l'ensemble du secteur «Organisation» de l'entreprise : logistique, bureau d'études-méthodes, ordonnancement, gestion de production, travaux neufs, etc...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Source : Enquête Conférence des Grandes Ecoles 2009

Ils exercent leur activité dans le secteur agricole (41% d'entre eux), 17% d'entre eux en industrie agroalimentaire, et 5% dans les « Eco-industries ». 15% d'entre eux se dirigent vers les banques et assurances, 8% dans la distribution et le commerce, 1,5% dans le secteur des énergies et 1% en enseignement et recherche.

- Ingénieur consultant technique ou généraliste, ingénieur d'expérimentation, ingénieur développement en agrofourniture, responsable des approvisionnements dans des organisations professionnelles, des instituts techniques, des entreprises de l'agrofourniture, des organismes de collecte, des industries de première transformation.

- Ingénieur et conseiller dans des bureaux d'études, des collectivités territoriales, des agences de l'eau, des chambres d'agriculture, des coopératives.

- Consultant en gestion, chargé d'affaire, commercial, responsable d'agence, chef d'entreprise dans des centres de gestion, des organisations professionnelles, des entreprises, des banques, des assurances.

- Ingénieur commercial, chef de produit, acheteur, conseiller marketing, consultant, conseiller de clientèle, dans les secteurs de l'agrofourniture, des industries agroalimentaires, de la grande distribution, des banques, des assurances, des cabinets d'étude.

- Responsable projet, responsable en recherche et développement, en qualité, logistique, production, dans les industries agroalimentaires ou cosmétiques, les cabinets conseils.

- Chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur de recherche et développement dans des entreprises, des instituts de recherche, des instituts techniques, des centres de transfert technologique.

- Conseiller technique, ingénieur en recherche et développement, commercial en agrofournitures, responsable formulation et fabrication d'aliments, dans les industries de l'alimentation animale, les organisations professionnelles, les instituts de recherche, les centres de sélection génétique.

Par la pratique de ces fonctions, les ingénieurs de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture, peuvent évoluer de

fonctions de cadres à des fonctions de cadres dirigeants et de chef d'entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H2502 : Management et ingénierie de production

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1706 : Promotion des ventes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le cursus, commençant après le baccalauréat, est conforme aux normes européennes et organisé en 10 semestres. Chaque semestre validé par les contrôles représente 30 ECTS (European Credits Transfer System). Le diplôme d'ingénieur de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité Agriculture, représente 300 ECTS dans le cadre d'un cursus complet, défini et validé à chaque étape par les jurys de l'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais.

Le règlement pédagogique définit l'organisation générale des spécialités, les organes de fonctionnement et de concertation de l'Institut, les modalités de recrutement, l'organisation et le contenu pédagogique, le règlement des études, les méthodes d'évaluation et les instances en charge de l'évaluation.

La spécialité est organisée suivant deux cursus : un cursus intégré de cinq ans par la voie de la formation initiale sous statut d'étudiant, et un cursus par la voie de la formation initiale par apprentissage pour le cycle ingénieur.

Les études conduisant à la certification sont structurées en deux périodes. La première, de 6 semestres, correspond au tronc commun dont l'objectif est de donner une formation de base en sciences et techniques, biologie, agronomie, agro-alimentaire, entreprise, droit et sciences humaines, outils et méthodes de l'ingénieur. La deuxième, de 4 semestres, consiste en l'approfondissement d'un domaine spécifique (cf plus haut les 6 domaines d'approfondissement), à vocation professionnelle, partagée en une première séquence d'enseignements intensifs et une deuxième séquence constituée de six mois de stage en entreprise. Ce stage donne lieu à la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'études.

En tronc commun, 84% du volume horaire est consacré à l'enseignement des sciences de base, de spécialité, de l'ingénieur et aux sciences économiques, sociales, humaines et juridiques. Il fait appel pour moitié à un enseignement en cours magistraux et pour l'autre moitié à des travaux dirigés et travaux pratiques auxquels s'ajoutent des études de cas, des simulations ou jeux d'entreprise permettent de mettre l'élève en situation « concrète ». En parcours d'approfondissement, environ 2/3 du temps est consacré aux sciences de spécialité.

Quatre stages obligatoires sont programmés durant le cursus, pour un total de plus de 15 mois : un stage ouvrier, un stage long à l'étranger (pays anglophone), un stage en entreprise dans le cadre de la réflexion sur le projet professionnel et le stage de six mois qui donne lieu au mémoire de fin d'études d'ingénieur.

La certification s'obtient après évaluation portant sur l'un des 6 domaines d'approfondissement qui se déroulent parallèlement durant les deux derniers semestres.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury constitué à partir d'enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et du représentant du ministère
En contrat d'apprentissage	X		Jury constitué à partir d'enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et du représentant du ministère
Après un parcours de formation continue	X		Jury constitué à partir d'enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et du représentant du ministère
En contrat de professionnalisation	X		Jury constitué à partir d'enseignants et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, et du représentant du ministère
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury constitué d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	Réseau « identitaire » : International Association of LaSalle Universities. Accords de partenariat avec délivrance de double diplôme « Master-Ingénieur » - Wageningen University (Pays-Bas) - ESALQ (Brésil) Nombreux accords de partenariat bilatéraux en Europe et hors Europe.

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 30 mars 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ([Lien vers le site Legifrance](#))

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1964

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation continue : 1998

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la formation par apprentissage : 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°0080 du 5 avril 2011 portant Arrêté du 24 février 2011.

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

130 à 150 ingénieurs sont diplômés par an.

Recrutement post baccalauréat : 120 élèves.

Admission en 2° année : environ 20 élèves ; en 3° année : environ 30 élèves

Garçons : 53% ; filles : 47%.

Autres sources d'information :

<http://www.lasalle-beauvais.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut polytechnique LaSalle Beauvais : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Oise (60) [BEAUVAIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais, 19, rue Pierre Waguet, BP 30313, F-60026, Beauvais Cedex

Historique de la certification :

L'Institut Polytechnique LaSalle Beauvais est né de la fusion le 06 juin 2006 de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Beauvais (ISAB) et de l'Institut Géologique Albert de Lapparent (IGAL).